



Compte-rendu  
RÉUNION DE QUARTIER

**MARIE LAURENCIN**

Du 16 février 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous réalisons la deuxième saison des réunions de quartier. L'occasion de faire le point sur les sujets évoqués l'an dernier et d'échanger sur les projets de la Ville.

Je suis à votre écoute. Les élus de mon équipe le sont tout autant. Nous vous écoutons, nous vous répondons. Sur le terrain, par mail, par téléphone, par courrier, sur les réseaux sociaux, nous sommes présents et actifs pour vous, pour Villepinte.

Nous bâtissons, avec vous, l'avenir de Villepinte. Nous améliorons ensemble la qualité de notre commune.

Nous nous sommes réunis le mardi 16 février 2016 dans le quartier Marie Laurencin. Comme convenu, vous trouverez sur ces quelques pages, le compte-rendu de nos échanges.

*Bien sincèrement.*

*Martine Valleton*  
\_\_\_\_\_

Présents :

Martine VALLETON – Maire de Villepinte  
Daniel LAURENT – 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire chargé des finances, des archives et du patrimoine  
Didier DELAMADE – Adjoint au Maire chargé de la sécurité et de la tranquillité  
Nadette TROUDART – Adjointe au Maire chargée de l'enfance  
Corinne LEMOIL – Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires  
Ton-Tona KHUL – Adjoint au Maire chargé de l'emploi  
Monique VERTÉ – Adjointe au Maire chargée de la politique de la Ville  
André MARIAGE – Adjoint au Maire chargé des travaux  
Christine PERRON – Adjointe au Maire chargée de la petite enfance  
Malika LAIDI – Directrice des Services Techniques  
Daniel TOMBRÉ – Responsable de la voirie  
Lionel BRUENT – Chef de la Police Municipale

# CIRCULATION ET STATIONNEMENT

## **RUE PAUL KLÉE**

### **VOTRE REMARQUE**

*Un riverain évoque les problèmes rencontrés dans la rue Paul Klée, notamment la vitesse des véhicules.*

### **NOS RÉPONSES**

Le Maire demande à la Police Municipale de procéder à des contrôles réguliers en particulier en début de soirée.

La Directrice des Services Techniques précise qu'une équipe s'est rendue sur place suite à la réunion de quartier de l'an dernier. La rue bénéficie déjà de deux rétrécissements de chaussée qui ont pour objectif de réduire la vitesse. Si ce n'est pas suffisant, il peut être envisagé de poser des potelets ou de la bordure défensive pour éviter la circulation et le stationnement sur les trottoirs. Une étude sera lancée.

## **IMPASSE DEBUSSY ET RUE LOUISE LABBÉ**

### **VOS REMARQUES**

*Un riverain demande s'il est interdit de stationner sur les deux côtés dans l'impasse Debussy sachant que des verbalisations ont été dressées récemment. Il demande également s'il est autorisé de stationner sur son propre bateau.*

*Une autre riveraine remercie Mme le Maire et la Police Nationale d'être intervenues auprès de l'Officier du Ministère Public suite à la vague de contraventions durant la nuit du 14 septembre dernier.*

### **NOS RÉPONSES**

Effectivement, il y a deux mois, des riverains ont été verbalisés, la nuit, dans deux rues du secteur. La Ville, consciente des problèmes de stationnement dans le quartier, est intervenue auprès du Tribunal de Police pour demander une indulgence. Aucun retour n'a encore été fait.

Suite à cet incident, la Police Nationale a donné des consignes de ne pas verbaliser si le véhicule ne gêne pas à la circulation et a demandé aux équipes de faire preuve de tolérance.

Il est précisé qu'il est interdit de stationner sur son propre bateau au risque d'être verbalisé.

## **OUVERTURE D'UN DEUXIÈME BATEAU**

### **VOS REMARQUES**

*Est-il possible de pouvoir bénéficier d'une deuxième ouverture pour une même propriété (deux bateaux) ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Les dispositions actuelles du Plan Local d'Urbanisme n'autorisent pas l'ouverture de deux bateaux. Cependant, Madame le Maire demande au service urbanisme de prendre en compte cette demande dans le cadre de la révision du P.L.U. pour certains secteurs qui ne permettent pas un stationnement suffisant. La Directrice des Services Techniques fait observer que l'augmentation du nombre de bateaux réduit d'autant le nombre de places de stationnement dans la rue.

## **RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX**

### **VOTRE QUESTION**

*Est-il possible d'aménager un stationnement à cheval sur le trottoir ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire demande aux services techniques d'étudier la proposition. Si c'est possible, un arrêté sera pris.

## **STATIONNEMENT DE POIDS LOURDS DANS LA RUE PAUL KLÉE**

### **VOTRE QUESTION**

*Peut-on faire quelque chose pour le stationnement de poids lourds dans la rue Paul Klée ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire demande à la Police Municipale d'intervenir.

## **CARREFOUR ROUTE DE TREMBLAY / AVENUE DELATTRE DE TASSIGNY**

### **VOTRE QUESTION**

*Peut-on faire réaliser un aménagement sur le carrefour de la route de Tremblay et l'avenue Delattre de Tassigny ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire annonce que le projet est à l'étude actuellement. Cependant, la création d'un rond-point coûte très cher et le budget de la Ville ne le permet pas actuellement. Toutefois, il est demandé aux services techniques de proposer une solution alternative comme un feu tricolore ou un STOP.

## **PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES**

### **VOTRE REMARQUE**

*Les riverains se plaignent de l'attitude d'habitants du quartier qui laissent leur container sur des places de stationnement pour se réserver l'emplacement.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire demande à la Police Municipale de se rendre sur place pour faire respecter le règlement qui stipule que les containers doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rangés le plus rapidement après la collecte.

## **HYGIÈNE**

### **VOTRE REMARQUE**

*Un riverain se plaint des remontées d'égouts et de la présence de rats dans la rue Debussy.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Les services techniques interviennent deux fois par an (campagnes de dératisation). La Directrice des Services Techniques enverra une équipe si nécessaire.

## GÊNE SONORE

### VOTRE REMARQUE

*Un riverain se plaint de la gêne sonore due aux avions et souhaite savoir où en est l'étude de gêne sonore.*

### NOTRE RÉPONSE

Malheureusement, depuis la dernière réunion de quartier, ADP n'a pas avancé sur le dossier.

Le plan de gêne sonore n'a pas pu être étendu parce que les mesures prises n'ont pas permis de définir le dépassement des 55 LDEN (niveau sonore moyen pondéré) qui permet d'obtenir l'extension du périmètre et par conséquent les subventions aux riverains.

Aujourd'hui les subventions de l'Etat ont fortement baissé, ADP a donc réduit aussi le montant des aides.

Cependant, consciente des nuisances engendrées par le passage régulier d'avions, la Ville a tenu à voter une motion en Conseil Municipal pour dénoncer les problèmes rencontrés avec ADP en juin 2015.

A Villepinte, il a été décidé de continuer à défendre le dossier. La nouvelle responsable de l'environnement aura pour mission principale de demander un déplacement de la station de mesure de bruit pour que le secteur soit placé en zone de gêne sonore.

Pour autant, si la Ville réussit à faire changer d'emplacement la station, un délai sera nécessaire pour prendre les mesures puis pour obtenir des subventions.

La Directrice des Services Techniques invite les riverains à solliciter un expert pour constater les fissures et le passage très bas des avions afin d'attaquer ADP.

## ANIMATIONS

### VOTRE QUESTION

*Qu'est-il prévu comme animations ?*

### NOTRE RÉPONSE

En septembre, une nouvelle fête de quartier a été implantée dans le quartier. Cette animation sera pérennisée.

## SÉCURITÉ ET NUISANCES

### REGROUPEMENT DE JEUNES

#### VOTRE REMARQUE

*Une maman s'inquiète des problèmes de sécurité et des nuisances sonores, notamment l'été en raison des regroupements de jeunes.*

#### NOTRE RÉPONSE

La Police Nationale invite les riverains à contacter le commissariat en cas de problème. Il est précisé que les patrouilles sont énormément sollicitées et qu'elles sont missionnées en fonction des urgences.

## **CIRCULATION DE DEUX ROUES MOTORISÉS**

### **VOTRE REMARQUE**

*Un riverain demande à la Municipalité d'intervenir pour faire cesser la circulation dangereuse et intempestive des deux-roues motorisés.*

### **NOTRE RÉPONSE**

La Police Nationale invite les riverains à contacter le commissariat quand des deux-roues circulent dans le secteur. Mais il est rappelé que la loi interdit la poursuite des deux-roues contrevenants.

## **MANQUE D'ÉCLAIRAGE**

### **VOTRE REMARQUE**

*Un riverain se plaint du manque d'éclairage aux abords de la passerelle, dans la rue Louise Michel, rue Sapleau et derrière le terrain de tennis. Cinq agressions ont eu lieu récemment.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Les services techniques précisent que le secteur concerné appartient à l'ASL des Mousseaux. La Ville s'engage à leur adresser un courrier et appuiera la demande des riverains en matière d'éclairage.

La Police Nationale, quant à elle mettra un dispositif en place en concertation avec le service judiciaire suite aux agressions.

## **IMPASSE VINCENT D'INDY**

### **VOTRE REMARQUE**

*Une riveraine demande si la Police Nationale peut se déplacer plus régulièrement dans l'impasse Vincent d'Indy pour régler les problèmes de sécurité.*

### **NOTRE RÉPONSE**

La Police Nationale prend note et appelle les riverains à contacter le Commissariat à chaque problème rencontré.

## **CIRCULATION DES POIDS LOURDS SUR LA RD40**

### **VOTRE REMARQUE**

*Un riverain demande ce qui peut être fait pour réduire les nuisances sonores dues à la circulation des camions de travaux empruntant la RD40 pour se rendre sur le chantier Aérolians.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire admet qu'il sera difficile de dévier le trajet des poids lourds. Cependant, il sera proposé au Département de faire supprimer les bandes rugueuses sur cet axe, la vitesse étant logiquement limitée par les feux tricolores et le rond-point.

La Police Nationale prend note de la vitesse excessive des poids lourds sur cette voie. Des contrôles seront réalisés.

## **AMÉNAGEMENT DE LA RD40**

### **VOTRE REMARQUE**

*Est-ce que la RD40 passera à deux fois deux voies ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Si une étude prévoyait un élargissement de la voie par le Département, la Ville demanderait que l'élargissement soit réalisé côté prison et non côté habitation.

# BUS

## **BUS N°39**

### **VOTRE REMARQUE**

*Le bus 39 ne passe plus devant le lycée Jean Rostand à partir de 15h, son parcours ayant été changé il y a plusieurs années.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire adressera un courrier au STIF pour que le bus circule de nouveau, toute la journée, devant le lycée.

## **BUS N°607**

### **VOTRE REMARQUE**

*Peut-on demander à ce que le bus 607 circule de nouveau dans le quartier ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire renouvellera son courrier resté sans réponse envoyé l'an dernier au STIF.

## **NON RESPECT DU CODE DE LA ROUTE**

### **VOTRE REMARQUE**

*Les bus qui circulent dans le secteur ne respectent pas le code de la route (STOP, double file) dans la rue Robert Schuman notamment.*

### **NOTRE RÉPONSE**

La Police Nationale et la Police Municipale prennent note et enverront des équipes pour des contrôles.

# RYTHMES SCOLAIRES ET TAP

### **VOTRE REMARQUE**

*Qu'en est-il des TAP pour la rentrée scolaire 2016/2017 ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Si la mise en place des rythmes scolaires a été imposée aux villes sans leur en allouer le budget suffisant, les TAP, eux, n'étaient pas obligatoires.

Pour autant, pour éviter aux parents de chercher un mode de garde, la Ville a décidé, en 2014 d'organiser les TAP. Après un an et demi de pratique, consciente des dysfonctionnements de ces temps d'activités et du mécontentement des parents, et étant donné le budget consacré à des activités qui ne font pas l'unanimité, la Municipalité souhaite mettre fin aux TAP. Une réorganisation des horaires est alors nécessaire pour que les parents n'aient pas à payer un accueil pré ou post scolaire.

C'est la raison pour laquelle, plusieurs propositions d'horaires ont été faites pendant les récents conseils d'école. L'inspecteur académique a récemment soumis une proposition que la Ville a suivie. A l'heure où ce compte rendu est rédigé, la proposition est entre les mains du DASEN.

## AIRE DES GENS DU VOYAGE

### **VOTRE QUESTION**

*Une aire des gens du voyage va-t-elle être aménagée ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire précise que la loi oblige les villes à prévoir des emplacements pour les gens du voyage. Depuis vingt ans, un accord a été passé entre Tremblay et Villepinte pour un emplacement derrière le Petit Forestier mais le projet n'est jamais sorti de terre. L'étude a été relancée par les services de la préfecture avec de nouvelles données sur le nombre de places à réaliser. Mme le maire s'est fortement opposée à ce nouveau via un courrier envoyé en décembre 2015.

## ENVIRONNEMENT

### **VOTRE QUESTION**

*Que pouvez-vous faire contre les dépôts sauvages ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

André MARIAGE, adjoint au Maire, précise que le service propreté a recensé cinquante points de dépôts sauvages sur la Ville. Ces cinquante points sont nettoyés toutes les semaines, mais des encombrants y sont de nouveau déposés.

Pour essayer de pallier le problème, Madame le Maire rappelle qu'elle a demandé au SEAPFA de rétablir la collecte des encombrants à dates fixes. Celle-ci est effective depuis plusieurs mois maintenant.

## VOIRIE

### **VOTRE QUESTION**

*Peut-on reboucher les nids de poule dans la rue Louise Labbé ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Madame le Maire précise que la rue n'a pas encore été rétrocédée et qu'elle est donc encore privée. La Ville n'est pas tenue d'y intervenir. Cependant, les services techniques reboucheront les trous.

*Une riveraine conclut la réunion en remerciant l'action de la Police Municipale et de la Police Nationale dans le quartier.*